



Au verso :

preuve de la dégradation des moyens humains
depuis la création de la DGFIP

Monsieur MAGNANT
Directeur Général Adjoint de la DGFIP
Bâtiment Colbert 139 rue de Bercy
75572 PARIS Cedex12

Nîmes , le 20/06/2022

**MISE EN DEMEURE DE
RÉGULARISER LES EMPLOIS !**

Art. 6, 12, 13, 15
de la déclaration des droits de
l'homme et du citoyen

Selon nos informations, vous êtes en pleine opération de communication pour tenter de faire croire aux agent-e-s des finances publiques que leur « libre expression » sera utile et entendue dans le cadre de l'élaboration du prochain Contrat d'Objectifs et de Moyens. Au vu, lors de la mise en pratique du précédent, de la casse des services et l'industrialisation des missions liées, nous sommes particulièrement dubitatifs et inquiets de voir se poursuivre, en fait, une démarche funeste pour notre administration et le service public.

Surtout, concernant les moyens, nous avons pu constater une dégradation sans précédent des emplois affectés à notre administration. Cette situation entraîne des tensions inédites dans nos services, tant pour les conditions de vie au travail des agent-e-s que pour le service aux usagers et collectivités.

Nous vous invitons à régulariser votre situation sans délai et à garantir, au préalable à toute discussion, un rattrapage effectif des emplois perdus et non pourvus.

À défaut, nous engagerons à votre encontre, à l'issue d'un délai de huit jours suivant la notification de la présente mise en demeure de payer, des poursuites pouvant occasionner des frais élevés.

Le présent document **TIENT LIEU DU COMMANDEMENT** prévu par le code du respect des personnels. Vous pouvez contester cette mise en demeure de payer auprès de la nouvelle représentation parlementaire dès aujourd'hui, ce que nous avons d'ores et déjà fait de notre côté.

Nous vous prions de croire, à l'assurance de notre engagement militant sans faille.

Pour *Solidaires Finances Publiques* en Occitanie,

les Conseillers Syndicaux Régionaux :

Aurélien Fabre, Christian Terrance, Loïc Valverde et Michel Tricoire

ÉTAT DES EMPLOIS EN OCCITANIE EN 2022 ET EN CUMUL DEPUIS 2009

Le tableau ci-dessous récapitule les **2 053 suppressions d'emplois subies par les Finances Publiques en Occitanie depuis 2009** qui est la 1ère année de plein exercice de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) issue de la fusion de la DG Impôts et de la DG de la Comptabilité Publique. **Il apporte ainsi la preuve de la dégradation continue de la DGFIP dont vous portez une grande part de responsabilité.**

Il faut y ajouter les **presque 430 postes « non pourvus »** dont il faut rappeler qu'ils sont inscrits au budget des directions mais pas offerts aux concours et mutations. L'administration récupère ainsi une masse budgétaire qu'elle utilise ailleurs, au détriment des chômeurs qui auraient trouvé un emploi, des populations qui auraient été mieux servies et des services qui auraient moins souffert.

La DGFIP continue d'être le principal pourvoyeur des suppressions d'emplois de la fonction publique d'État, malgré l'utilité et l'efficacité dont ses services ont fait et font preuve en général et encore plus avec la pandémie de Covid-19, au soutien des particuliers, des entreprises et des collectivités locales.

Enfin, la DGFIP avec son « Nouveau Réseau de Proximité » de 2020 à 2022 est détruite, notamment par la suppression de toutes les trésoreries, la concentration des services et l'industrialisation ou la privatisation des missions. **La lecture du tableau est trompeuse sur certains départements qui voient se créer des centres de contacts ou de traitement régionaux ou nationaux. Ces structures ne résolvent pas l'éloignement des populations dont elles ne traiteront en rien les dossiers, ni l'accueil. C'est la même chose qu'en 2016 pour la Haute-Garonne, l'Aude en 2017, l'Hérault et le Tarn en 2018 ou la Lozère en 2021.**

Directions	Emplois supprimés depuis 2009	Emplois supprimés en 2022	Emplois non pourvus au 01/09/2022 (situation après mouvements nationaux C/B/A)
Ariège	- 78	+1	- 8,9 C - 8,9 B - 0,7 A
Aude	- 135	- 4	- 22,5 C - 16,3 B - 1,2 A
Aveyron	- 106	+31	- 21,9 C - 16,8 B - 3,9 A
Gard	- 251	- 12	- 32,3 C - 17,1 B + 2,4 A
Haute-Garonne	- 383	- 96	- 29,9 C - 34,8 B - 5,8 A
Gers	- 112	- 1	- 9,4 C - 7,7 B - 0,7 A
Hérault	- 327	- 43	- 31,9 C - 41,6 B - 2,1 A
Lot	- 57	+42	- 4,1 C - 12 B - 1,3 A
Lozère	- 45	+3	- 12,5 C - 6,4 B +2,8 A
Hautes-Pyrénées	- 112	+8	- 12,4 C - 8 B +0,4 A
Pyrénées Orientales	- 212	- 6	- 9,2 C - 15,2 B - 1,8 A
Tarn	- 143	- 6	- 12,8 C - 14 B - 2,9 A
Tarn et Garonne	- 92	+1	- 3,1 C - 5,4 B +0,7 A
Dircofi Sud-Pyrénées			- 1,2 C - 0,6 B - 5 A
Total Occitanie	- 20 53	- 82	- 212,1 C - 204,8 B - 19,1 A

Papillon détachable à joindre à joindre à votre moyen de paiement libellé à l'ordre des agent-e-s d'Occitanie sans coller ni agraffer

Nom : Mr MAGNANT, Directeur Général Adjoint de la DGFIP

Créance : Emplois nécessaires

Reste à payer : Un maximum d'emplois !